



Vente de la maison / divorce

Par **mag1980**, le **30/06/2009** à **17:28**

Bonjour,

Je suis mariée depuis aout 2007 et nous souhaitons divorcer! Monmari a quitté le domicile conjugal pour partir vivre chez sa maitresse depuis début mai 2009 et je suis donc seule dans la maison depuis cette date. Comment cela se passe si la maison ne se vend pas ? A t il le droit de ma reclamer un montant pour la maison étant donné que je l'occupe toujours? Que doit il me verser obligatoirement? La moitié de l'emprunt , eau, edf, impots ?

Aussi est il plus judicieux de vendre d'abord puis divorcer ou l'inverse ? J'ai cru comprendre que les couts different si l'on est d'abord divorcé ?

Merci par avance de votre aide!

MD